



Etude réalisée en 2018 sur le contexte français, par Solidarité Laïque, partenaire français du projet PEERMENT soutenu et cofinancé par Erasmus +.

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Quel peermentoring en France ?

Le concept du projet de peermentoring (contraction de « peer » - pair et « mentoring » - mentorat) est difficile à traduire en français, de façon linguistique mais également de façon « culturelle ».

Il n'existe pas directement sous cette appellation mais sous divers intitulés qui renvoient à des concepts différenciés : allant du monitorat, tutorat, parrainage, coopération voire dans certains cas jusqu'au « coaching » (terme français pour « mentorat » dans le milieu de l'entreprise) ou à la médiation entre pairs ou médiation avec un tiers.

En France, le concept le plus utilisé, bien au-delà du système éducatif et scolaire, est celui de **l'éducation par les pairs** (peer- education) mais il est surtout abordé dans les cadres d'éducation coopérative, populaire, et d'éducation tout au long de la vie avec des connotations de transmission culturelle et générationnelle.

L'éducation par les pairs est l'éducation des enfants, jeunes ou adultes par d'autres personnes de même âge, partageant la même histoire, la même culture, ou ayant le même statut social, y compris les personnes venant de groupes sociaux défavorisés. L'approche peut prendre des formes variées, mais dans beaucoup de cas, elle entraîne l'apport d'appui académique, le renforcement des compétences en communication et interpersonnelles, ou le conseil. Dans d'autres cas, elle peut impliquer la sensibilisation ou le plaidoyer. L'approche part de l'hypothèse que les gens, en particulier les jeunes, sont plus susceptibles d'écouter et de réagir à la sensibilisation si elle était menée par leurs pairs. L'éducation par les pairs renforce les capacités des participants à agir et à faire partie des solutions de développement communautaire, plutôt que d'être passifs, soumis et dans la position du receveur où ils se trouvent souvent.

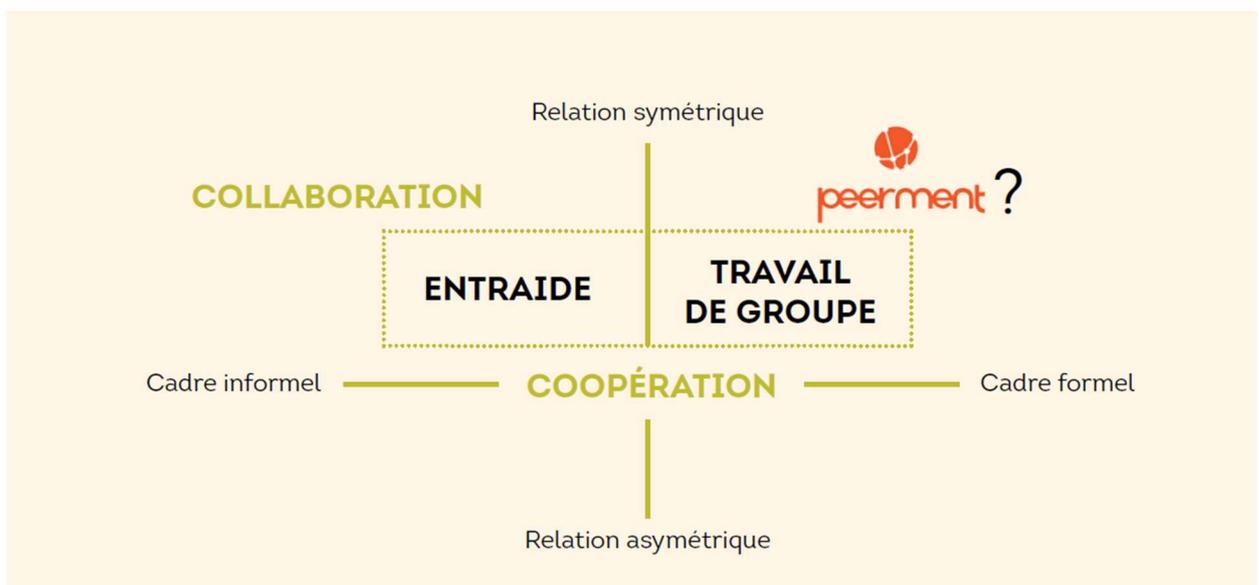
Le peermentoring du projet insiste sur la relation équilibrée quasi horizontale entre le mentor et le « mentee », le « mentoré ». Il ne renvoie pas uniquement à la relation entre élève et enseignant, car dans le cadre de ce projet il s'agit des relations de pairs entre enseignants, « collègues » connus, ou inconnus, de même fonction ou pas du tout.

On pourrait le traduire plus pertinemment par travail entre pairs ; équité et réciprocité ou « coopération entre pairs ».

Voici ci-dessous un schéma de **Sylvain CONNAC, professeur de recherche en sciences de l'éducation à l'Université de Montpellier**, France et spécialiste de l'éducation coopérative. Il travaille notamment sur "la coopération entre étudiants, vers une fraternité ordinaire". Dans ce schéma, il s'interroge sur "la manière dont l'action coopérative se traduit dans la classe". Il parle de la « coopération entre élèves » et de la « **collaboration entre adultes solidaires** ».

http://www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/fileadmin/Stockage2/supports_formation/conferences/2015-2016/L_innovation_par_la_cooperation_entre_pairs_-Canope_Nancy.pdf

Nous avons questionné la place du « peermentoring » dans ce schéma.



Sur l'axe des y, il place la qualité de la relation entre les étudiants, qui peut être transférée plus largement entre les mentorés, ou entre le mentoré et le mentor : d'une relation asymétrique (dominée) à une relation symétrique, réciproque. La relation entre pairs est certainement symétrique, comme nous l'avons dit pour le peer to peer.

Sur l'axe des abscisses, l'axe des x, il place l'environnement, le contexte de la relation : est-elle formalisée, par un cadre, des règles, ou encadrée dans un lieu formel (la classe) ou est-elle totalement non formelle, voire libre ? Dans ce cas, l'assistance mutuelle, les relations informelles invisibles de coopération sont placées de ce dernier côté de l'abscisse.

Où pouvons-nous alors placer le PEERMENT inspiré par ce schéma ?

A priori, comme une relation symétrique dans un environnement formel, puisque le projet PEERMENT veut fournir un cadre aux éducateurs pour construire une relation de pair à pair sur des bases communes dès le début du projet.

En France, dans le cadre de l'enseignement et de l'éducation formelle

Les pratiques collaboratives ou coopératives comme observer le travail de leurs pairs ou intervenir en classe à plusieurs, sont encore rares. L'étude Talis (« Teaching and learning international survey ») en 2013 de l'OCDE qualifiait le métier d'enseignant en France de « métier solitaire ». Les enseignants français (sur un échantillon de sondés en niveau collègue) expriment un fort sentiment d'efficacité professionnelle, encore davantage s'ils pratiquent les méthodes d'enseignement « actives ». Mais ils ont tendance à exercer leur activité essentiellement de manière individuelle et selon des schémas assez traditionnels. Ils recourent moins que leurs homologues des autres pays au travail en petits groupes (37 % contre 47 % en moyenne), à la mise en place de projets (24 % contre 37 %), à l'utilisation du numérique (22 % contre 27 %). <http://www.education.gouv.fr/cid80620/talis-2013-enseignant-en-france-un-metier-solitaire.html>

Ainsi, plus des trois quarts des enseignants en France (78 %) disent ne jamais observer le travail de leurs collègues en classe, contre 45 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. D'ailleurs, la répartition du temps de travail fournie par les enseignants confirme, **pour la France, l'image d'un métier solitaire, dont l'exercice est essentiellement centré sur la classe** (enseignement, préparation des cours et correction des copies). L'étude confirme aussi que les enseignants français sont impliqués de façon individuelle et peu collective dans les mesures d'évaluation de leurs élèves.

Recherche sur quelques dispositifs pouvant se rattacher à des dispositifs de peermentoring éducatif en France

Dans l'éducation nationale

Vu sur EDUCSOL

Trois dispositifs pédagogiques sur le langage oral mettant en œuvre des interactions entre pairs :

- le débat argumenté permet d'apprendre à user de la parole dans le groupe classe, pour comprendre, convaincre, construire une vision commune du monde ;
- l'entretien Cm2/6e permet à l'élève de Cm2, à travers les informations fournies par les élèves de 6e de commencer à construire son projet pour l'entrée au collège ;
- **le tutorat**, lui, permet d'utiliser sa parole pour permettre à un élève plus jeune de construire un savoir.

Le tutorat est une forme d'entraide entre élèves ayant un écart d'âge notable. Il diffère du **monitorat** qui met en interaction deux élèves de la même classe où l'un possède un savoir que

L'autre ne possède pas. Le monitorat peut être informel ou institué par le maître de la classe. Il diffère du travail de groupe dans lequel les élèves ont le même statut face à la tâche

Dans le cadre de la thématique « une école plus juste sur tous les territoires » et de celle intitulée « les élèves au cœur de la refondation », au croisement des deux sous-thèmes « Un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements » et « la vie scolaire et l'éducation à la citoyenneté », la mise en œuvre de la méthodologie participative de la médiation par les pairs au niveau de l'enseignement primaire, du collège et du lycée constitue un axe stratégique de la nouvelle loi ; **la pratique de la "médiation par les pairs"** est aujourd'hui mise en œuvre dans près de 200 écoles, collèges et lycées en France 1. Cette méthodologie participative de règlement des petits conflits du quotidien scolaire est considérée comme un excellent outil de promotion de la citoyenneté et de prévention de la violence en milieu scolaire, contre le harcèlement scolaire

La médiation « par les pairs » en milieu scolaire signifie que les médiateurs sont des élèves, du même âge ou à peine plus âgés, formés à la médiation. Les élèves médiateurs vont proposer leur aide aux protagonistes de disputes ou de bagarres et aux victimes de violence. Cette approche va bien au-delà de la seule résolution des conflits : elle permet de développer la culture de la médiation sociale et touche la question de la citoyenneté puisqu'elle permet aux élèves et au personnels formés à cette méthode de devenir co-responsables du partage d'un bien commun : l'école, comme espace d'acquisition des savoirs et des connaissances autant que d'émancipation du citoyen et de lieu privilégié de l'apprentissage du « vivre ensemble ».

L'expérimentation consiste en la mise en œuvre d'un dispositif global de médiation sociale en milieu scolaire pour deux années scolaires, elle concerne 160 établissements scolaires <http://www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/la-mediation-par-les-pairs/presentation.html> situés sur 40 territoires répartis sur 14 départements en fonction de l'implication des structures de médiation membres du réseau national France Médiation.

La charte de qualité de la "Médiation par les pairs" permet de cibler la gestion des conflits entre élèves par les élèves eux-mêmes. Il s'agit d'un processus coopératif qui vise à prévenir ou réguler les conflits relationnels entre jeunes par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Le guide "Agir sur le climat scolaire à l'école primaire" propose aux équipes des écoles un ensemble de pistes pour améliorer la vie de l'école primaire. L'approche se veut globale et associe la lutte contre les violences, l'organisation des partenariats, le développement de pédagogies de coopération. L'objectif : améliorer le bien-être des élèves et des enseignants.

Ponctuel, selon les académies, souvent ce sont des expérimentations :

- **L'entraide entre pairs en classe de 6ème ou comment favoriser l'autonomie : entre élèves volontaires ou « tutorat »** Chaque élève de 6ème arrivant au collège a eu un tuteur de 4ème ou 3^{ème}
- Le tutorat entre pairs en classe de seconde générale
- Le tutorat entre élèves (pairs) complète l'action des enseignants en mettant à disposition d'élèves en difficulté d'autres compétences élèves, tout en évitant une dépendance des tutorés vis-à-vis des tuteurs. Le tutorat permet aux élèves de revenir sur des notions du programme de façon interactive et à leur rythme propre et non à la vitesse d'apprentissage en classe entière.

Autres dispositifs (hors Education nationale)

Fonds d'Expérimentation **pour la Jeunesse** dans le cadre de l'appel à projets 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse Education Santé par les Pairs (ESPAIR) entre jeunes-pairs : les effets concernent l'amélioration de leurs connaissances santé, l'amélioration de la confiance et de l'estime de soi et l'amélioration de leurs compétences relationnelles, sociales et professionnelles.

L'enseignement par les pairs, ou « Peer Instruction » est une nouvelle méthode d'apprentissage en pédagogie active, mise en place **par l'Université Toulouse 3- Paul Sabatier**, dans le cadre de l'expérimentation SPIRALE (Solutions Pédagogiques pour la Réussite et l'Attractivité en Licence). Cette approche, apparue aux Etats Unis dans les années 90, vise à faire participer les étudiants en provoquant des échanges entre eux. Ce projet pilote, est testé au sein de l'université toulousaine par une vingtaine d'enseignants depuis 2014, auprès d'étudiants de première et de deuxième année de licence.

ZOOM sur le dispositif formalisé de TUTORAT dans le cadre de la formation initiale des enseignants

Les « futurs » enseignants ou étudiants en master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) sont accompagnés par un tuteur de terrain au sein de l'école ou de l'établissement scolaire et par un tuteur universitaire au sein de l'Inspé. Ce « tutorat » est un dispositif national.

<http://www.devenirensignant.gouv.fr/cid98897/la-annee-master-meef.html>

[ENTRETIEN] ISABELLE, PROFESSEURE AGRÉGÉE DE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE, FORMATRICE À L'INSPE DE LILLE NORD DE FRANCE ET TUTRICE D'ÉTUDIANTS STAGIAIRES

« Le rôle du tuteur est d'accompagner l'étudiant dans sa professionnalisation afin qu'il découvre progressivement le métier d'enseignant. Le tuteur a pour mission d'accueillir le stagiaire, de l'accompagner dans la conception des cours, d'être présent aussi après le cours pour l'aider à prendre du recul. Accueillir c'est d'abord favoriser l'intégration de l'étudiant dans l'établissement, en le présentant aux différentes équipes (administrative, éducative, etc.) ; c'est l'aider à anticiper sa rentrée avec tout le côté pratique que cela implique comme la découverte des bâtiments de l'établissement par exemple, son fonctionnement, ses horaires, l'organisation matérielle, les personnes référentes. Des questions aussi pragmatiques que l'habillement peuvent aussi être abordées : la tenue du premier jour pour se sentir à l'aise, le port de la blouse ou pas en fonction de la discipline, etc. La mission d'aide à la préparation des cours est plus progressive. Le tuteur peut décider de confier tout ou partie de ses préparations, puis faire en sorte, au fur et à mesure que le temps passe, d'en donner de moins en moins pour que l'étudiant devienne autonome. Le maître de stage a aussi une mission de conseil concernant par exemple, les spécificités de certaines classes. » Après les séances, le tuteur confronte ce qu'il a observé en classe et ce qui était prévu initialement.

[ENTRETIEN] Bernard, enseignant tuteur et conseiller pédagogique auprès de l'INSPE

Décrire de manière brève votre expérience de tutorat

« Je suis tuteur depuis plus de 15 ans dans une école dite d'application. J'ai exercé également pendant cette période les fonctions de conseiller pédagogique option EPS durant deux années et directeur d'école maternelle d'application durant une année. J'exerce mon métier dans une classe d'école élémentaire de niveau CE (élèves de 7 à 8 ans). Je suis donc également un praticien.

Le tutorat comporte des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des instituteurs ou des professeurs des écoles. Il se déroule soit à l'INSPE, dans ma classe ou bien dans la classe où se trouve l'étudiant en stage. Dans une année scolaire j'interviens devant des groupes d'étudiants soit seul, soit en co-intervention avec des professeurs de l'INSPE. Je suis le tuteur (en complémentarité avec un professeur ESPE) de façon plus spécifique de deux étudiants M2 en poste à mi-temps à l'année dans une classe.

La relation tuteur - étudiant stagiaire reste la même que l'étudiant se destine au 1er ou au 2nd degré. Il s'agit toujours d'un professionnel dont la mission est d'aider un futur enseignant stagiaire à se construire une identité professionnelle.

Si la pratique quotidienne peut impliquer quelques différences liées au contexte, la profession d'enseignant mobilise avant tout des compétences et une culture commune. »

Le tuteur Professeur des écoles ayant passé un examen nommé le CAFIPEMF (Le CAFIPEMF est le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur) Profil du tuteur « Je suis aussi titulaire d'une licence de biologie ».	Le tutoré Profil du stagiaire Il s'adresse à des étudiants de niveau M1 qui préparent le concours et des M2 qui ont le concours et qui terminent leur MASTER2. Certains étudiants possèdent leur MASTER2.
Equilibre entre le travail en présentiel et le soutien à distance/en ligne Les contacts se font en fonction des besoins de l'étudiant et ce durant toute l'année scolaire soit à la demande du tuteur, ou inversement à la demande de l'étudiant.	Fréquence des rencontres entre le tuteur et le stagiaire Le tuteur effectue de 4 à 6 visites en classe en moyenne durant l'année scolaire. Il y a des rencontres régulières 3 à 4 en dehors de la classe. Il y a des contacts à distance autant que besoin.

Le choix de "tutorer" est-il volontaire et bénévole ou y a-t-il des contributions/ rétributions ?

« Les tuteurs sont désignés. Je dispose d'une journée par semaine consacrée à la formation. Pour effectuer ce tutorat je perçois une indemnité en plus de mon salaire de base. Le tuteur a enfin une mission d'évaluation fondée sur les dix compétences présentées dans les textes officiels : le tuteur peut proposer de voir certaines compétences en début d'année, puis de mettre en place un planning pour les suivantes jusqu'à la fin de l'année. Le tuteur peut aussi avoir un rôle dans le choix des formations de l'étudiant. »

Le tutorat est-il dans une discipline unique ou interdisciplinaire ?

Le tutorat s'effectue dans toutes les disciplines enseignées à l'école.

Aspects théoriques du tutorat

L'aspect théorique est plus pratiquement traité par le tuteur professeur de l'INSPE. Mon rôle de tuteur praticien est justement de montrer comment mettre en pratique ce qui est enseigné à l'INSPE. La dimension pédagogique est primordiale.

Quelles sont les compétences du tuteur qui sont mises en avant par les stagiaires comme cruciales dans le processus d'apprentissage ?

Ce qui est mis en avant c'est la partie pédagogique. La posture, les consignes, les formes de travail, la durée d'une séance, les étapes d'une séance de travail.

D'après votre regard de tuteur, lister quelques conditions qui ont favorisé le processus d'apprentissage/transmission de connaissances

- L'écoute
- Les relations élève/maître (respect, organisation)
- La formulation des consignes
- L'adéquation entre l'âge des élèves et la difficulté de la situation d'apprentissage
- L'intérêt de la situation

Une relation de confiance doit s'établir entre le tuteur et l'étudiant. Cette confiance est essentielle pour rassurer les étudiants stagiaires dont les appréhensions peuvent être multiples. Une fois passée la joie de la réussite aux concours, l'appréhension grandit en effet au fur et à mesure que la rentrée se rapproche. Le tuteur doit alors aider l'étudiant stagiaire à s'imaginer dans la classe et à se mettre véritablement dans la position du professeur.

L'étudiant stagiaire doit aussi être ouvert aux différents discours des professionnels qui l'entourent, tout en conservant un esprit critique sur ce qu'il prévoit de faire et sur les documents qu'il utilise. Il doit aussi oser demander de l'aide ce qui n'est pas toujours facile.

Cet échange tuteur-stagiaire relève, selon moi, d'une véritable relation entre collègues qui est aussi riche pour l'un que pour l'autre. Le tuteur qui accueille un stagiaire est amené à réfléchir sur sa propre pratique, à évoluer, à progresser. Il s'agit-là d'un véritable échange. »